

# Communiqué de Presse

---

## Pôle hippique : les faits, rien que les faits...

« Je constate avec regret que mes adversaires politiques ont décidé de privilégier le mensonge et la polémique au détriment du respect et du débat de fond attendu par les Tarbais(es). Je me suis, quant à moi, fixé une ligne de conduite de laquelle je ne dérogerai pas tout au long de cette campagne. Elle tient en 2 points :

- 1- Ne pas répondre aux attaques personnelles et ne pas entrer dans le jeu vain et stérile des polémiques ;
- 2- Donner aux Tarbais(es) des informations incontestables de nature à leur permettre de se faire une idée juste de l'action que j'ai entreprise à la tête de la Ville de Tarbes depuis 2001 et que je compte poursuivre.

Lors d'une récente conférence de presse, Madame ROBIN-RODRIGO a prétendu que « *c'est la Mairie de Tarbes qui a mis l'avenir du haras en danger* ». A l'en croire, la Ville de Tarbes se serait opposée au projet de création d'un pôle équestre multifonctionnel porté par le Grand Tarbes en refusant de modifier son plan d'occupation des sols (POS). Dernièrement, c'est Monsieur PALMADE qui, dans un communiqué de presse, a laissé entendre que, « *pour des raisons qui n'ont rien à voir avec l'intérêt général* », j'aurai refusé de modifier le POS.

Mme ROBIN-RODRIGO et Mr PALMADE connaissent manifestement mal le dossier. S'ils avaient pris la peine de consulter le registre des délibérations de la Ville, que je tiens à leur disposition, ils sauraient :

1. Que la Ville de Tarbes a lancé la procédure de révision simplifiée de son POS en vue de permettre la création du pôle équestre dès la fin de l'année 2003.
2. Que le Conseil Municipal a donné un avis favorable à la mise en révision simplifiée du POS le 15 décembre 2003.
3. Que la délibération a été transmise à la Préfecture le 22 décembre 2003.
4. Et que, si le projet n'a pas abouti, c'est parce qu'il conduisait à construire un parking à l'intérieur d'un site classé.

N'en déplaise à Mme ROBIN-RODRIGO et à Mr PALMADE, la Ville de Tarbes est irréprochable. En revanche, le Grand Tarbes l'est moins. En effet, lorsqu'il s'est agi pour les collectivités locales de s'asseoir autour de la même table pour étudier ensemble le meilleur moyen d'assurer la pérennité du site ainsi que sa valorisation, Mr GLAVANY a opté pour la « *politique de la chaise vide* » en ne dépêchant aucun représentant du Grand Tarbes à la réunion convoquée le 22 décembre 2006 à l'initiative du Préfet. Je tiens le procès-verbal de la séance à la disposition de Mme ROBIN-RODRIGO et de MM. PALMADE et GLAVANY.

J'en reviens au fond du dossier. Mme ROBIN-RODRIGO estime qu'il faut « *conserver cet établissement dans son cœur de métier (...) avant de parler spectacle et tourisme* ». Je suis en désaccord avec elle : l'avenir du site passe par la préservation de l'activité cœur de métier mais aussi, et surtout, par la valorisation et l'ouverture du site sur la Ville, bref par la réalisation du pôle hippique dont le président du Grand Tarbes se désintéresse. C'est à cette double condition que nous préserverons, mieux que nous créerons des emplois.

Gérard TREMEGE, Maire de Tarbes »